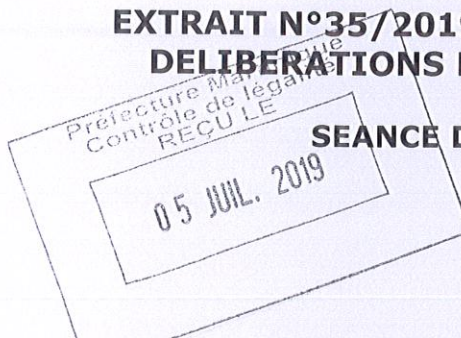




Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°35/2019 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JUI 2019



Date de convocation :
Le 24 juin 2019

Nombre de conseillers municipaux

En exercice 33

En début de séance :

Présents 11
Procurations 2
Absents 12
Excusés 8

En cours de Séance :

Présents 11
Procurations 2
Absents 12
Excusés 8

la L'an deux mil dix-neuf et le vingt-huit du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Athanase JEANNE-ROSE.

PRESENTS : Adjoints : M. Simon MORIN, Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, Mme THALY-PONTAT Lysiane, Mme BELLIARD Valentine, M. ZAIRE Georges.

Conseillers municipaux : Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. Hubert BAUBAND, M. COURTINARD Jean-Marc, M. MARLET Camille.

ABSENTS EXCUSES : Mme CALVEYRAC Arlette, Mme JOISIN Marie-Yolaine, M. PETIT Claude-Henri, BASTE Mathurin (procuration à M. JEANNE-ROSE Romuald), M. NAPOLY Raymond, M. VERIN Fred, M. SOLBIAC Honoré, Mme ARNETON Thérèse (procuration à M. Camille MARLET)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme DUPUY Olive, M. CHARLEC Charlery, M. BOLO Laurent Mme MONDESIR Manuela, Mme GOLVAT Agnès, Mme AGEE Marie-Claire Mme GRUTUS Elise, Mme Nicole LIPAN, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, JOSEPHINE Adrien, Mme LAMIN Marie-Josée.

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier).

S'agissant d'une deuxième convocation, le président déclare la séance ouverte à treize heures trente minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Jocelyne MARIE-JOSEPH pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**DESIGNATION D'UN SUPPLEANT DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH
POUR PARTICIPER AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION
D'ELABORATION DU PADDMA (PLAN D'AMENAGEMENT ET DE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE MARTINIQUE)**

Le Maire expose :

Par lettre du 06/05/2019, Monsieur le Président du Conseil exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique demande à Monsieur le Maire de bien vouloir lui indiquer son suppléant désigné par le Conseil Municipal, afin de participer aux travaux de la commission d'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de Martinique (PADDMA). Remplaçant de l'ancien Schéma d'Aménagement Régional (SAR), le PADDMA a été lancé par décision de la Collectivité Territoriale de Martinique par délibération du 14 novembre 2017. Il devra définir le nouveau cadre de référence de la planification territoriale en matière d'aménagement du territoire, pour une nouvelle cohésion territoriale. A ce titre, document intégrateur de l'ensemble des documents de planification à valeur prescriptive, il a vocation à définir pour l'horizon 2030, une stratégie de développement durable qui garantisse l'équilibre territoriale en Martinique.

.....

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

DE DESIGNER M. Jean-Marc COURTINARD en qualité de suppléant de Monsieur le Maire afin de participer aux travaux d'élaboration du PADDMA.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 28 juin 2019

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le
Publié le



Pour le Maire,
et par délégation
le 2^{ème} adjoint

Jeannette CRAMER
Jeannette CRAMER